

Saint-Rémy-lès-Chevreuse : le projet de voies de garage pour le RER B en partie abandonné

Déjà retoqué par la justice fin 2020, le projet de création de nouvelles voies de garage à Saint-Rémy-lès-Chevreuse pour améliorer le fonctionnement de la ligne B du RER ne verra pas le jour sous sa forme actuelle... Valérie Pécresse, la patronne de la région et d'Ile-de-France-Mobilités a annoncé elle-même ce rebondissement.

[RATP](#)
[Transports](#)



Les travaux permettant de créer des voies de garage à St Remy les Chevreuse sont en partie abandonnés (Lionel Allorge/CC by SA 3.0)

Par [Alain Piffaretti](#)

Publié le 10 juin 2022 à 17:26

C'est à Saint-Rémy-les-Chevreuse (Yvelines) que Valérie Pécresse a effectué l'une de ses premières sorties publiques après le second tour de l'élection présidentielle. L'occasion pour la présidente de la région Ile-de-France et d'Ile de France Mobilités d'annoncer la fin d'une partie du projet d'aménagement de voies du terminus du RER B.





Depuis plusieurs années, la RATP souhaitait [créer de nouvelles voies](#) de garage pour améliorer le fonctionnement du RER B. Elle juge l'opération indispensable pour désengorger le trafic et réduire le temps de traitement des incidents en permettant notamment le retournement de trains à Saint-Rémy. Deux problèmes récurrents qui ralentissent la ligne, empruntée quotidiennement par près d'un million d'usagers. La gare de Saint-Rémy, terminus Sud du RER B, compte pour l'instant neuf voies ; la RATP souhaiterait donc en créer quatre autres. Deux ne semblent pas poser de problèmes particuliers. Reste la question de la voie 10 à créer et de la voie T4, à prolonger.

Satisfaction côté mairie

Le prolongement de la voie T4 a soulevé beaucoup d'oppositions, car elle nécessite la construction d'un mur de soutien de 5 mètres de haut. Un projet inacceptable pour la mairie et diverses associations, regroupées dans le Collectif « Pôle Gare ». Ces derniers ont fait valoir que le mur constituerait une digue bloquant l'écoulement naturel des eaux vers la rivière Yvette et les ruissellements du bassin versant, entraînant des risques d'inondations. Finalement, Valérie Pécresse a donc laissé entendre que ce prolongement de la voie T4 n'aurait pas lieu.

« C'est une belle victoire pour les élus et les associations.. Un tel projet alors que Saint-Rémy se situe au beau milieu d'une réserve naturelle régionale dans une zone à fort intérêt faunistique et floristique était un non-sens », s'est félicité le maire (DVD) de Saint-Rémy, Dominique Bavoil. Certes, l'[annulation de la déclaration d'intérêt général](#) par le tribunal administratif, en novembre 2020, avait déjà porté un coup d'arrêt au projet. Mais cette décision, qui se basait sur des questions de forme, n'interdisait pas de représenter le projet. L'annonce de Valérie Pécresse clôt le débat. Ile de France Mobilités a d'ailleurs déjà trouvé une alternative pour ne pas réaliser l'allongement de la voie 4, « grâce à la création d'un emplacement supplémentaire en gare d'Orsay permettant le retournement des trains ».

La voie 10 n'est, pour l'heure, pas promise au même sort. Le maire de Saint-Rémy, Dominique Bavoil ne compte pas s'y opposer. « Nous devons aussi tenir compte de l'intérêt général. Le reste des travaux est utile pour l'amélioration de la ligne. Cela concerne environ un million d'usagers ! » souligne-t-il. « Les trois autres voies sont absolument nécessaires pour améliorer la régularité de la ligne » abonde-t-on chez IDFM

Nouveau désaccord

C'est ici que le bât blesse. Si la mairie, IDFM et la RATP semblent désormais sur la même longueur d'onde, ce n'est pas le cas du Collectif Pole Gare, qui n'entend pas céder sur la voie 10. « Cette décision de création de la voie 10 exclut de plus toute possibilité d'extension du parking aérien, solution alternative au projet de parking semi-enterré dont les impacts hydrauliques seraient tout aussi dévastateurs que les murs de soutènement prévu pour la voie 4 », soutient Yohann Pétilion, président du Collectif.





[RER B : Alstom enterre la hache de guerre avec la région Ile-de-France](#)

Ce dernier rappelle qu'une motion du conseil municipal en 2018 s'opposait aux projets de prolongement de la voie 4 et de création de la voie 10. Un communiqué du regroupement environnemental enfonce le clou : « Notre maire annonce avec fierté sa victoire, passant sous silence le travail des associations, mais de nombreuses questions liées au maintien actuel de la voie 10 demeurent ». Il faut donc s'attendre à ce que la nouvelle mouture du projet réalisé par la RATP s'attire elle-aussi les foudres des associations environnementales.

